



COMMUNE DE JURIENS

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 11 JUIN 2015 A 20 HEURES SALLE COMMUNALE DE JURIENS

Présidence : Mme Michèle CHAROTTON

Présences : 46

Se sont excusés : Mesdames et Messieurs :

BALLY Françoise BENOIT Line CHEZEAUX Cyril COUTAZ RITTENER Edith CHRISTEN Arthur DAUPHIN Gilbert	DUTOIT Céline DEGENEVE Lisette GRANDJEAN Irène GRANDJEAN Sylvie JAQUIER Frédéric LANDER Clint	LÖEFFEL Marcel STRUB YOUNG Manuela
---	--	---

ORDRE DU JOUR

1. Assermentation des nouveaux Conseillers généraux

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2015

3. Communications de la Municipalité

4. Adoption des comptes 2014

- a) Rapport de la Commission
- b) Décision du Conseil

5. Préavis 2011-2016 -22 : demande de crédit de Fr. 80'000.—pour travaux de goudronnage de la déchetterie et travaux de réaménagement

- a) Rapport de la Commission
- b) Décision du Conseil

6. Elections statutaires

- a) Présidence : Mme Michèle CHAROTTON (candidate à une réélection)
- b) Vice Président : M. Steve CHRISTEN (candidat à une réélection)
- c) Scrutateurs
- d) Scrutateurs suppléants

7. Divers et propositions individuelles



Mme Michèle **CHAROTTON** fait part à l'assemblée du courrier de M. Stefano **DE ICCO**, du 20 février 2015, informant de sa démission du Conseil Général.

1. Assermentation des nouveaux Conseillers généraux

Madame Michèle **CHAROTTON** procède à l'assermentation de Mme Cindy **CHRISTEN** et lui souhaite la bienvenue au sein du Conseil.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2015

Chaque conseiller l'ayant reçu il n'en est pas donné lecture. Le procès-verbal est accepté sans opposition, ni avis contraire. Madame Sylvie **ROTH** est remerciée pour le travail accompli en sa qualité de secrétaire ad'interim du Conseil général.

3. Communications de la Municipalité

Madame Rosemay **CHRISTEN**, Syndic, informe que l'année 2014 a été la cible d'importants travaux liés à l'installation du nouveau personnel, respectivement Mmes Anne-Claude **BAUD**, secrétaire, et Yannick **CANDAUX**, boursière, Un travail considérable a été mis en œuvre. Elle remercie M. **KIRCHHOFER**, employé communal, de s'être adapté à ces changements. M. Cyril **CHEZEAUX**, sera également remercié lors d'une prochaine séance de Conseil, pour son travail accompli en qualité de secrétaire-boursier.

4. Adoption des comptes 2014

Chaque conseiller ayant reçu un rapport détaillé des comptes 2014 avec la convocation, aucun commentaire n'est fait par la Municipalité.

a) Rapport de la Commission

Monsieur René **LAUCKNER**, rapporteur, donne lecture du rapport établi par la Commission de gestion le 08 juin 2015.

b) Décision du Conseil

Les comptes sont acceptés tel que présentés sans opposition ni avis contraire.

5.demande de crédit de Fr. 80'000.00 pour travaux de goudronnage de la déchetterie et travaux de réaménagement (préavis 2011-2016 -22)

Monsieur Bastien **SIGGEN**, municipal en charge du dicastère de l'assainissement ménager, présente un plan sur lequel figurent les différents travaux de réaménagement prévus sur le site de la déchetterie sise au lieu-dit « Pré-Luquiens » et y apporte quelques explications.



Il informe notamment s'être rendu à plusieurs reprises sur le site de la déchetterie et a pu observer que les jours de pluie, par exemple, personne ne s'y rend, et ce, probablement à cause du mauvais état du chemin. De plus, lors de forte affluence, il devient difficile de se croiser avec les voitures.

Ces observations l'ont amené à faire une réflexion sur le réaménagement du site. Il est également prévu de remplacer le portail d'accès, de goudronner les alentours, et d'y poser une benne à déchets verts dont l'accès serait permanent.

L'évacuation du verre vide pose également quelques soucis. Il est donc prévu de réunir à la même place les conteneurs à verre.

Par ailleurs, M. **SIGGEN** informe que la municipalité a appris que le délai pour obtenir des subventions était prolongé d'une année, soit jusqu'à fin 2016.

M. Gérald **DEGENEVE** demande si la quantité de bennes est suffisante. M. **SIGGEN** informe que le site dispose de la place nécessaire pour en rajouter en cas de besoin.

M. Jean-Michel **ZELLWEGER** se réjouit de la décision quant au déplacement des conteneurs à verres vides. Toutefois, il se demande si les gens ne vont pas se contenter de tout poser en vrac, sans se donner la peine de trier.

M. **SIGGEN** lui répond que la majorité des gens devrait faire preuve de bon sens. Par ailleurs, M. **CATTIN** est assez présent pour exercer une petite surveillance.

M. René **LAUCKER** demande si l'accès va être élargi ou juste goudronné. M. **SIGGEN** répond que le souci du croisement des véhicules est dû essentiellement au tas de branches et de gazon qui se trouvait au milieu du passage. De plus, la solution du libre accès devrait désengorger le trafic.

M. **LAUCKNER** s'interroge également au sujet du futur règlement des déchets de la commune actuellement en préparation, plus particulièrement si les travaux prévus auront une incidence sur ce règlement. M. **SIGGEN** indique que cela ne changera rien.

M. **ZELLWEGER** donne quelques explications complémentaires quant à la position du Canton par rapport à la gestion des déchets, et confirme les dires de M. **SIGGEN**.

M. Christian **GRANDJEAN** rappelle que la déchetterie a été créée en 1996, un peu dans la précipitation, et que le portail a été fabriqué avec des matériaux de récupération.

En outre, il rend attentif qu'il existe un droit de passage entre la déchetterie et la parcelle au lieu dit « Creux-du-Battoir », propriété de Mme Sabine **HAUTIER**. Le propriétaire précédent, M. Samuel **CURTET**, possédait d'ailleurs une clé pour pouvoir accéder à la parcelle.

M. Jacques **BEHRA** demande s'il ne serait pas plus judicieux d'installer une benne pour la ferraille. M. **SIGGEN** indique que le système actuel de la laisser au sol fonctionne bien, étant donné que le camion chargé de son évacuation est muni d'un grappin.



a) Rapport de la Commission

Mme Marie-José **DE ICCO**, rapporteur, donne lecture du rapport établi le 05 juin 2015 par la commission permanente.

b) Décision du Conseil

Le préavis 2011-2016-22 concernant la demande de crédit de Fr. 80'000.00 pour travaux de goudronnage de la déchetterie et travaux de réaménagement est accepté à la majorité, avec 1 abstention.

6. Elections statutaires

a) Présidente :

Madame Michèle **CHAROTTON** est candidate à une réélection.

Nombre de bulletins délivrés : 45

Nombre de bulletins rentrés : 45

Nombre de bulletins valables : 43

Nombre de bulletins nuls : 2

Madame Michèle **CHAROTTON** est élue avec 43 voix

b) Vice-Président :

Monsieur Steve **CHRISTEN** est candidat à une réélection. Il est élu par acclamation.

c) Scrutateurs

Ces fonctions seront remplies par Messieurs Guillaume **GRANDJEAN** et Jacques **BEHRA**, qui ont précédemment fonctionné en qualité de scrutateurs suppléants.

d) Scrutateurs suppléants

M. Jean-Paul **HAUTIER** propose Mme Cindy **CHRISTEN**.

M. Raphaël **GRANDJEAN** se propose spontanément.

Tous deux sont également élus par acclamation.

7. Divers et propositions individuelles

Monsieur René **LAUCKNER** souligne la dangerosité de la route de Moiry, due à la hauteur de l'herbe.

M. Nicola **CHEZEAUX** indique que l'épaveuse a justement passé ce jour.



Monsieur Michel **BAUD** remarque que si la Municipalité souhaite effectuer un emprunt s'agissant de l'aménagement de la déchetterie, il y aura lieu de passer par la Commission de gestion, et non plus la Commission permanente.

L'Assemblée est levée à 20 heures 50.

La Présidente :

Michèle **CHAROTTON**

La secrétaire

Sabine **HAUTIER**